

Les conditions de l'émergence industrielle de l'Afrique

Dans la mesure où l'approche dominante du développement (ADD) assimile celui-ci à une modernisation capitaliste avec les pays occidentaux comme types idéaux historiques à rattraper par l'Afrique, il semble important de rappeler, même de façon ramassée, la voie classique du rapport entre travail, formes institutionnelles et industrialisation dans les pays du Nord. Dans cette perspective, les récents travaux sur la croissance économique mettent en évidence quelques faits stylisés qui se déclinent comme suit :

« Les économies florissantes doivent leur croissance à une industrialisation rapide. S'il y a quelque chose sur laquelle tout le monde s'accorde quant à la recette de l'Asie orientale, c'est que le Japon, la Corée du Sud, Singapour, Taïwan et bien sûr la Chine, ont tous très bien procédé au déplacement de leur main-d'œuvre rurale (ou d'activité informelle) vers la production industrielle organisée. Les premiers cas de rattrapage économique réussis, tels que les États-Unis et l'Allemagne, n'étaient pas différents » (Rodrik, 2018 : 80).

La production industrielle permet de rattraper plus rapidement son retard de développement économique que les services à haute productivité parce qu'il est relativement facile de copier les technologies des pays industrialisés que ce n'est le cas pour offrir des services de qualité nécessitant des institutions difficiles à mettre en place (Rodrik, 2018).

La culture héritée, celle que les parents et les groupes sociaux transmettent de générations en générations, influence à très long terme les performances économiques des nations mais elle ne construit pas un sentier de dépendance (*path-dependency*) capable de mettre une société dans l'impossibilité de changer de trajectoire. Il n'y a pas de déterminisme économique qui nierait la culture dans lesquelles s'enracinent les préférences, mais pas de déterminisme culturel non plus qui fixerait, définitivement, par avance, la trajectoire de développement et les préférences économiques de chaque société (Guiso, Sapienza et Zingales, 2008).

Par rapport aux différences institutionnelles, les caractéristiques géographiques ou culturelles jouent un rôle secondaire dans la compréhension des mystères du développement ou du non-développement économique des sociétés (Acemoglu & Robinson, 2015).

Ce qui fait l'écart fondamental entre « pays développés et pays moins développés n'est pas seulement la capacité de production, mais aussi et surtout la différence de l'état des connaissances » (Stiglitz & Greenwald, 2014). Ces faits stylisés sont des résultats d'une petite histoire économique que l'on peut résumer comme suit : Au commencement existaient des villages et des paysans où il faisait mal vivre car la rareté des ressources y était prégnante autant que la récurrence des conflits, de l'arbitrage politique et des guerres. Ensuite, des progrès techniques et technologiques entraînèrent une révolution industrielle dont le résultat a été l'absorption d'une grande partie de la main-d'œuvre rurale. Les conditions de travail demeurèrent cependant très difficiles et les salaires très faibles à cause d'un excédent de mains-d'œuvre rural et d'une absence de droit du travail. La hausse de la productivité industrielle, les

luttons de la classe ouvrière pour ses droits et la naissance d'institutions démocratiques (inclusives) ont par la suite largement amélioré la condition des travailleurs. Cependant, après la seconde guerre mondiale, les progrès technologiques ont commencé à impacter négativement l'emploi industriel en ce sens que la hausse de la productivité industrielle détruisait des emplois. Il apparut donc une désindustrialisation, autre nom d'une économie postindustrielle, constituée des services (santé, éducation, tourisme, banques, recherche, assurance, communication, management...) desquels est issue une classe moyenne (médecins, professeurs, ingénieurs, chercheurs, banquiers...) qui, de 1945 à 1970 (trente glorieuses), a atténué le potentiel conflictuel d'une société industrielle jadis polarisée entre prolétaires et capitalistes. Il en résulte cependant de nos jours de nouveaux problèmes de développement au sein des économies postindustrielles : les inégalités reviennent à leur niveau des années 1930 (Piketty, 2013) ; le dualisme économique et social s'installe entre emplois stables et bien rémunérés et emplois précaires faiblement rémunérés (Rodrik, 2018) ; le caractère non-soutenable de la société industrielle se renforce (GIEC, 2018) et le phénomène des travailleurs pauvres devient la règle dans de nombreux pays du Nord où populisme, (dé)démocratisation de plusieurs sphères et ultra-mondialisation sont en corrélation positive (Amougou, 2019).

Qu'est-ce qui explique l'impossibilité en Afrique d'une trajectoire identique à celle ainsi brossée de l'industrialisation occidentale et de ses interactions avec le travail et certaines formes institutionnelles ? Quelles problématiques de développement ont forgé le projet d'industrialisation de l'Afrique depuis l'économie des plantations aux actuels plans d'émergence économique ? Quelles sont les forces et les faiblesses des arguments à la base du récent phénomène du (ré)enchantement international autour des possibilités d'industrialisation du continent africain ? L'industrialisation est-elle *l'ultima ratio*, au sens de chemin ultime et obligé de tout processus de développement ? L'Afrique est-elle condamnée à suivre l'Occident ou peut-elle s'organiser autrement pour améliorer le bien-être de ses populations ?

Ce texte, dans une perspective historique, critique et analytique, essaiera d'apporter des réponses à ces questions en quatre temps. Le premier analysera ce que nous appelons le double handicap de l'industrialisation africaine à savoir l'extraversion négative et la désindustrialisation atypique. Le deuxième s'appesantira sur la question de savoir comment l'Afrique peut s'industrialiser sans capacité de formation endogène du capital. Le troisième temps évoquera le grand retournement, c'est-à-dire l'ajustement structurel comme fin de Bandung (1955) et du plan d'action de Lagos (1980) comme bases politiques et stratégiques d'une industrialisation autonome et endogène au continent noir. Le quatrième temps se basera sur l'émergence économique pour discuter des forces et des faiblesses de la résurgence mondiale de l'afro-optimisme industriel. Nous terminerons notre analyse par une discussion de l'hypothèse d'un développement africain sans industrialisation lourde à l'occidentale.

I. Le double handicap de l'industrialisation africaine : l'extraversion négative et la désindustrialisation atypique

Force est de constater, avant de mettre en évidence le double handicap de l'industrialisation africaine, que la société traditionnelle peinte par la petite histoire économique ci-dessus évoquée comme quintessence du déroulement de l'industrialisation occidentale, se situe à mille lieues des réalités africaines précoloniales. Les travaux d'anthropologie économique de Pascal Sahlins (1976), de Pierre Clastres (1974, 1976 et 2010), de Badiane (2012) et de Karl Polanyi (1945) font de l'Afrique précoloniale *une société d'abondance et de loisir* et non un lieu de carences généralisées et de pénuries dont parle la théorie de la modernisation. L'Afrique précoloniale organise en effet le travail, non seulement de façon communautaire et intercommunautaire, mais aussi de façon à ce que son emploi échappe à la fois au régentement d'un pouvoir centralisé de type étatique (royaumes, chefferies, émirats...) et aux forces impersonnelles d'un marché autorégulateur. Sahlins montre que l'Afrique précoloniale travaille pour vivre mais ne vit pas pour travailler, étant donné que la solidarité du style de vie communautaire, le caractère non extensible à l'infini des besoins à satisfaire et les interdits du mode de vie traditionnel, éloignent tant d'une mobilisation productiviste du travail que d'une rareté des ressources qui ferait de l'économie une gestion des ressources rares face à des besoins illimités. Il en résulte des sociétés d'abondance dans la mesure où elles se contentent, alors que capables de produire plus, d'une mobilisation des ressources en deçà de ce qu'exigerait une mobilisation dite optimale suivant l'esprit du capitalisme (Weber). Le fait que ces communautés et inter communautés réussissent à satisfaire complètement leurs besoins sans être productivistes montre que la rareté des ressources et les besoins illimités ne sont pas des données universelles comme l'affirment les sciences économiques mais des construits qui dépendent largement du contexte, du style de vie et des valeurs en vigueur en sein d'une société. Une communauté solidaire, non productiviste et respectant des interdits sociaux dans la satisfaction de ses besoins relativise largement la rareté des ressources ainsi que la pauvreté et la privation relatives de ses membres. Cette Afrique précoloniale, son organisation du travail et son mode de production vont connaître une désintégration avec la révolution industrielle occidentale.

1. Une extraversion négative de l'Afrique via la colonisation moderne/capitaliste

Le XVIII^{ème} siècle est un moment crucial qui marque de façon différenciée l'Afrique et l'Europe sur le plan du développement. Pour l'Europe, c'est l'entrée dans la révolution industrielle et, avec elle, dans la modernité et la société industrielle. Pour l'Afrique, 1800 est, grosso modo, le début de la colonisation et de la perte de son autonomie dans son organisation dans tous les domaines (Ekanza, 2006). L'Afrique précoloniale, société d'abondance et de loisirs avec une organisation communautaire du travail va ainsi faire place aux empires coloniaux où l'État-colonial est la forme institutionnelle de base aux côtés des compagnies à chartes et des institutions missionnaires (Cooper, 2012). Ces institutions extractives et de domination sont au cœur de l'expérience

prédatrice que fait l'Afrique de la révolution industrielle occidentale. Elles inhibent l'innovation car ne garantissent pas les droits de propriété, imposent des barrières à l'entrée qui protègent les intérêts acquis des puissances coloniales, « empêchent l'éclosion de nouvelles idées et entravent le processus schumpétérien de destruction créatrice, c'est-à-dire le remplacement permanent d'activités ou technologies existantes par de nouvelles activités et nouvelles technologies » (Aghion, 2015). Le but des empires coloniaux n'est pas de poser les bases d'une extraversion positive de l'Afrique, c'est-à-dire capable de soutenir son industrialisation par des investissements, des innovations, des coopérations, des échanges techniques et son développement via des institutions inclusives qui respectent les droits de propriétés, promeuvent des contrats équitables et protègent la liberté, mais plutôt d'utiliser l'Afrique comme un stock de matières premières à mobiliser et à transformer en ressources productives au service de la métropole et de son industrie. Cette extraversion négative est appauvrissante parce qu'elle exploite, domine et bloque les possibilités d'investir dans les institutions innovantes, le capital humain et l'industrialisation rapide contrairement à une extraversion positive qui vise à être un levier de développement pour l'entité qui en fait l'expérience. La preuve en est que la colonisation capitaliste/moderne a le plus souvent, contrairement à la colonisation antique/grecque, entraîné la régression des colonies par rapport à leur état initial (Clément, 2012) : « Le Sahel, naguère terminus prospère des routes transsahariennes et plaque tournante du commerce interrégional, sombre dans une longue décadence, aggravée par l'absence d'investissements coloniaux » et une reconfiguration de l'espace africain au détriment de l'intérieur du continent et au profit des régions côtières où embarquent et débarquent les puissances coloniales (Brunel, 2004 ; Ekanza, 2006). D'où la mise en place d'une extraversion négative avec pour moteur une organisation prédatrice du travail indigène à travers une industrie coloniale de la violence de masse mise au service d'une exploitation servile du travail indigène dans la mise en valeur de son domaine colonial (Roes, 2010). Ainsi, de 1800 à 1960, la révolution industrielle qui, en Europe, va progressivement donner naissance à un progrès technique et va engendrer une société industrielle aux conditions de travail moins atroces qu'à ses débuts, se matérialise en Afrique et sur les Africains sous forme d'une « cage de fer » qui les mobilise au fouet pour ponctionner le continent soumis à « une mission civilisatrice » qu'il doit lui-même financer sur le plan interne tout en produisant des dividendes pour la métropole au sein de l'économie-monde au sens de division du travail à grande échelle (Wallerstein, 2006). En suivant Winslow Taylor, l'Afrique ne sert pas seulement de débouché à la production industrielle européenne et de réservoir de matières premières pour l'industrie métropolitaine. Elle est aussi le lieu du travail simple et du travail d'exécution pas ou mal rémunéré par rapport au travail complexe et de conception de l'ingénierie industrielle occidentale. L'extraversion négative fait ainsi de l'Afrique une entité qui n'existe plus pour elle-même mais pour un centre de gravité capitaliste qu'est l'Occident par rapport auquel elle devient dépendante et instrumentale. D'où la mise en place de quatre piliers de

l'extraversion négative : l'économie de prédation ; l'économie de traite ; l'économie minière ; l'économie des plantations et le pacte colonial.

L'économie de prédation est une forme d'économie qui transforme l'Afrique, ses populations et ses ressources en « proies » face à des « fauves » que sont les puissances coloniales, les institutions missionnaires, les compagnies à chartes et les aventuriers de tous bords. Née à la fin du XIX^{ème} siècle, elle se poursuit jusqu'à la première guerre mondiale et prend son essor dans l'exploitation du bois, du caoutchouc et de l'ivoire (Gabon, Moyen-Congo, Cote d'Ivoire, Gold Coast, Cameroun...). Cette économie de prédation est remplacée dans l'entre-deux-guerres par l'économie de traite consistant à mobiliser et à drainer vers les zones portuaires les produits africains bruts destinés à l'exportation en échange de produits manufacturés. L'économie des plantations, quant à elle, provient du fait que la colonisation capitaliste, ouvrait, en règle générale, sur la plantation, propriété économique des colons où la force de travail était fournie par des indigènes expropriés (Weber, 1981). Ses zones de prédilection sont les hautes terres du Kenya, du Tanganyika, le Congo belge, le Cameroun, la Rhodésie et l'Afrique du Sud. Cette dernière est aussi l'épicentre de l'économie minière coloniale comme moteur des activités économiques de l'État-colonial dont la philosophie économique globale est régie par le pacte colonial. Celui-ci ne peut en aucun cas promouvoir le développement industriel de l'Afrique car il établit un rapport commercial autarcique dans le seul intérêt de la métropole, interdit le commerce entre la colonie africaine et une autre puissance coloniale en dehors de celle qui occupe le territoire, bannit toute transformation locale des matières premières et impose à l'Afrique l'importation des produits métropolitains (Marseille, 2005).

2. Une désindustrialisation atypique

Le fait que certains pays asiatiques, comme signalé plus haut, aient réussi une industrialisation rapide leur permettant de rattraper l'Occident par imitation de la trajectoire d'industrialisation de l'Allemagne et des États-Unis, peut pousser à penser que l'Afrique puisse, par comportement mimétique, avoir les mêmes résultats. Or, non seulement l'extraversion négative de l'Afrique par la colonisation capitaliste montre que les conditions antécédentes n'y sont pas les mêmes, mais aussi les conditions initiales, à savoir le monde actuel est loin de pouvoir garantir le succès d'une industrialisation rapide par imitation. La conjonction de l'hyper mondialisation et du progrès technique entraîne une modification drastique du travail de production. Cela rend très difficile la reproduction des trajectoires d'industrialisation tant des dragons asiatiques que des pays européens et d'Amérique du Nord. Dani Rodrik (2018 : pp.89-90) en donne la preuve à travers les statistiques et les exemples ci-dessous :

« Depuis les années 1960, chaque décennie s'est caractérisée par des niveaux inférieurs d'emplois et de production (en tant que part de l'économie) dans le secteur industriel parmi les pays en voie de développement [...] Les niveaux les plus élevés d'industrialisation son plus bas et ne sont atteints qu'à une fraction des revenus des États précédemment industrialisés. Cela signifie qu'un grand nombre de nations en voie de développement deviennent des économies de

services sans avoir une réelle expérience d'industrialisation [...] Alors que les États industrialisés des premiers temps étaient parvenus à placer 30 % ou plus de leur population active dans la production industrielle, les générations plus récentes de retardataires ont rarement pu en faire autant. Au Brésil l'emploi dans ce secteur a culminé à 16 % et au Mexique à 20 %. En Inde, l'emploi industriel a commencé à péricliter après avoir atteint les 13% ».

Ce phénomène qui frappe l'Amérique Latine et l'Afrique subsaharienne est ce que nous appelons *une désindustrialisation atypique*, étant donné que de nombreux pays, sans être sortis d'un sous-développement industriel, deviennent des économies de services bas de gammes ou de qualité moyenne à faible productivité via l'explosion des activités économiques dites informelles. L'économie postindustrielle ne passe donc pas ici par le stade de l'industrialisation pour ensuite atteindre celui des services, mais d'un sous-développement industriel à un sous-développement serviciel. Ce phénomène est la résultante de plusieurs facteurs : la baisse des prix de vente des produits manufacturés induite par le progrès technologique et la perte d'attractivité de l'industrialisation que cela induit sur les pays candidats au développement industriel ; la tendance haussière, tant des besoins capitalistiques de la spécialisation industrielle, que de la spécialisation pointue au point de réduire la capacité qu'a jadis eu le secteur industriel pour absorber l'excédent de main-d'œuvre agricole et de l'économie dite informelle ; la réduction des marges de manœuvre des pays en voie de développement suite à l'ouverture tous azimuts de leur économie par les programmes d'ajustements structurels et à la forte offensive concurrentielle des pays émergents. Certains pays africains comme le Rwanda semblent ainsi, via un régime politique autoritaire, tirer leur épingle du jeu en passant à une économie de services (tourisme, informatique...) sans phase d'industrialisation. Cette dernière devient d'autant plus hypothétique que l'économie géographique, montre, à travers les effets d'agglomérations, que l'Afrique, malgré un retour sur investissement parmi les plus élevés au monde, n'attire par les investissements directs étrangers à cause des multiples carences institutionnelles (Banque, poste, eau, électricité, administration, moyens de communication...). Les coûts générés par les carences institutionnelles entraînent que plusieurs IDE¹ préfèrent d'autres régions du monde à l'Afrique étant donné qu'ils y trouvent tout ce dont ils ont besoin sur le plan institutionnel.

Cette désindustrialisation atypique que connaissent l'Afrique et l'Amérique latine remet en cause tant la trajectoire théorique et universelle de développement préétablie par l'ADD (modèles de Lewis, Kuznets, Fei et Ranis, Rostow...) que l'ordonnancement des phases du développement industriel et sectoriel établi par Fischer, Clark et Fourastié dès 1935. Concernant l'ADD, le *turning point* d'Arthur Lewis où la société moderne absorbe toute la société traditionnelle assimilée aux activités économiques informelles, semble introuvable dans une Afrique où ce sont les services dits informels qui croissent plus que le secteur manufacturier. D'où le fait que ce sont les activités

¹ Investissements Directs Etrangers

économiques dites informelles qui offrent de l'emploi aux Africains contrairement au modèle classique de développement industriel où c'est le secteur secondaire puis le secteur tertiaire modernes qui devraient le faire par absorption de l'excédent de main-d'œuvre agricole.

II. Bandung et la stratégie d'industrialisation endogène de l'Afrique

En 1950, la conférence afro-asiatique de Bandung a, via le non-alignement, installé au Sud en général et en Afrique en particulier, l'idée suivant laquelle, le développement et l'industrialisation doivent être autonomes. Les pays africains ont ainsi opté pour la stratégie de la protection de l'industrie naissante issue des travaux des économistes Frédéric List (école historique allemande) et Kenneth Arrow (école néoclassique).

1. L'État-développeur, l'industrie naissante et la connaissance par la pratique

Les pays pauvres ou en développement se doivent de protéger leurs jeunes industries pas encore capables d'affronter la concurrence internationale. Frédéric List parlait ainsi d'un protectionnisme éducateur censé construire une enclave industrielle nationale à l'abri des grands groupes industriels déjà aguerris à « la gladiature industrielle » des marchés concurrentiels mondiaux. Suivant cette logique, l'État indépendant africain est l'acteur qui doit mettre en place une politique industrielle axée sur la promotion des « champions industriels nationaux » en pratiquant, non seulement un minimum de protectionnisme, mais aussi une répression financière sous forme de bonification des taux d'intérêts, d'orientation des crédits et d'octroi des crédits politiques à des secteurs prioritaires (Mc Kinnon, 1973 ; Gurley et Shaw, 1967). Dans les années 1950, l'esprit de Bandung et la stratégie de l'industrie naissante s'accordent sur le fait que le libre-échange n'est pas meilleur qu'un protectionnisme éducateur appliqué au développement industriel des pays en développement. D'où le succès en Afrique de la théorie sud-américaine sur les politiques industrielles basées sur la substitution des importations par des productions locales (Celso Furtado, 1975). La déconnection que promeut la CEPAL (Commission Économique des Nations Unies pour l'Amérique Latine) est en phase avec l'objectif d'autonomisation de la politique industrielle africaine que promeuvent les nouveaux États indépendants jaloux de leur souveraineté. Ce sont ces États qui sont chargés d'opérer le choix des secteurs prioritaires et de penser une politique d'industrialisation nationale dont le succès dépend d'un environnement à mettre en place par le protectionnisme éducateur et la répression financière.

La stratégie de l'industrie naissante est renforcée en Afrique dans les années 1970 suite aux travaux de Kenneth Arrow suivant lesquels, à long terme, ce n'est pas le taux d'épargne qui améliore la croissance économique mais la hausse de la productivité (Stiglitz & Greenwald, 2014). Autrement dit, comme l'expertise et la maîtrise s'améliorent puis augmentent la productivité industrielle à long terme, la pratique par la production, l'apprentissage par l'usage (learning by using), l'apprentissage par la pratique (learning by doing) permettront à la petite enclave industrielle protégée par le protectionnisme

éducateur, de diffuser, par effets de débordement et par externalités positives, les savoirs et les pratiques industriels dans toute la société qui, ainsi, s'industrialise de proche en proche dans sa totalité. C'est donc sur la base du « learning by doing », du « learning by using » et de la diffusion sociétale du savoir technologique qui en découle que l'Afrique a pensé aux industries industrialisantes susceptibles de servir de locomotives à l'industrialisation nationale. La GÉCAMINES (Société Générale des Carrières et des Mines) en RDC ou la CDC (Cameroon Development Corporation) au Cameroun ont par exemple été respectivement pensées pour enclencher et tracter l'industrie minière et l'agro-industrie dans ces pays.

2. Comment s'industrialiser sans capacité endogène de formation du capital et sans institutions inclusives ?

La stratégie d'industrialisation endogène promue par Bandung s'est heurtée à de nombreux problèmes dont celui du financement de l'industrialisation endogène. Non seulement les pays africains présentaient des plans d'investissements supérieurs à leur épargne domestique, mais aussi leur industrialisation exigeait l'importation de produits manufacturés indispensables dans le secteur industriel et que ces pays ne produisent pas encore. Il en a résulté à la fois un endettement interne et international de nature privée et publique pour financer l'industrialisation, et un déficit structurel des balances commerciales. Le caractère extractif des institutions dans de nombreux pays africains à cette période ainsi que l'absence de démocratie ont transformé l'endettement massif du continent africain en une accumulation improductive du capital suite à l'éviction des investissements productifs par des dépenses somptuaires, la multiplication des « éléphants blancs » dans le secteur industriel et les créances douteuses issues de la politique de répression financière. En conséquence, les résultats de la stratégie d'industrialisation nationale par protection de l'industrie naissante n'ont pas été à la hauteur des espoirs. La souveraineté politique et du développement industriel de l'Afrique que visait cette politique s'est trouvée amputée par un endettement international massif qui accentuait sa dépendance financière à l'extérieur et hypothéquait l'avenir du continent noir dans la mesure où sa dette est une consommation présente gagée sur le travail futur des Africains.

Un autre aspect de cette absence de capitaux africains pour financer l'industrialisation endogène est la problématique monétaire et du développement financier. Sans souveraineté monétaire permettant de manipuler son taux de change pour influencer sa politique commerciale et les coûts de capitaux par rapport aux objectifs de sa politique d'industrialisation, il est difficile pour l'Afrique, notamment pour les pays de Zone Franc, d'être maîtres de leurs plans d'investissements. De même, l'industrialisation exigeant des capitaux lourds, un approfondissement financier semble nécessaire pour élargir le canal d'accès aux ressources financières sur le plan national. Aucun pays africain n'a eu ces possibilités de 1950 à 1980. Leurs systèmes financiers restent caractérisés par une extraversion négative qui fait qu'il est plus facile d'avoir un crédit en Afrique pour acheter une voiture fabriquée en Occident que pour financer une activité économique locale. En conséquence,

constitués majoritairement des filiales des multinationales bancaires occidentales, les systèmes bancaires africains ne jouent pas leur rôle d'intermédiation financière même lorsque les banques sont surliquides. D'où l'incompatibilité entre une industrie financière africaine extravertie et un objectif d'industrialisation endogène de 1950 à 1980.

III. Le grand retournement : le Consensus de Washington comme fin de l'esprit industriel de Bandung

La conférence de Bandung a été une tentative tiers-mondiste de maîtrise politique et économique des conditions et des stratégies de son développement. Concernant l'industrialisation de l'Afrique, le Plan d'Action de Lagos (PAL) de 1980 s'inscrit dans l'esprit de l'industrialisation endogène de Bandung en se basant sur un travail d'experts africains qui, après les résultats insatisfaisants de la période 1950-1980, vise « l'autosuffisance nationale et collective dans le domaine économique et social, en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international » (PAL, 1980). Mais l'esprit industriel de Bandung et le PAL seront envoyés aux calendes grecques par le Consensus de Washington (CW) qui, avec la Dynamique de l'Ajustement Structurel (DAS), réinstalle le développement de l'Afrique sous la tutelle des anciennes puissances coloniales et des institutions financières internationales porteuses du projet de dérégulation des conditions mondiales de l'accumulation (Amin, 2015 ; Amougou, 2019). En réaction à cela, l'Afrique chercha, sans grand succès, à reprendre la main via la « Nouvelle Initiative Africaine » (NIA) devenue le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) fruit de la fusion entre le plan Omega du Président Abdoulaye Wade et le Plan d'Action du Millénaire (PAM) lancé par les Présidents Thabo Mbeki, Obansandjo et Bouteflika.

1. La DAS, l'État africain et la politique industrielle

Une caractéristique fondamentale du CW et de la DAS qui en découle est que les pays en difficulté en général et l'Afrique en particulier sont en faillite économique et, de ce fait, perdent toute possibilité de discuter, de contester ou d'infléchir les conditions idéologiques des institutions financières internationales acquises aux politiques néolibérales installées par Thatcher et Reagan dès 1980. Alors que Bandung préconisait un interventionnisme étatique chargé de définir et de mener une politique industrielle avec comme principaux instruments le protectionnisme éducateur de l'industrie naissante, et la répression financière, la DAS expulse l'État africain de la sphère du développement et interdit, au nom des marchés concurrentiels, toute politique industrielle volontariste (Aghion, 2017). L'objectif de Bandung et celui de la DAS sont identiques sur un principe de base : créer un environnement capable d'entraîner le développement industriel de l'Afrique. Mais, quand la stratégie d'une industrialisation autonome était de construire de façon volontariste un environnement (institutionnel, politique et économique) national favorable aux champions industriels nationaux, la DAS sort l'État africain du jeu du développement où, désormais, seul le marché doit assurer l'allocation des ressources. Dès lors, toute politique industrielle africaine au sens de « toute

politique qui réoriente l'allocation des ressources entre les secteurs d'une économie (ou d'autres décisions sur la production, comme le choix des techniques ou la nature de l'innovation) quand les incitations du marché, telles que les façonnent les lois et les réglementations, sont désalignés des objectifs publics» (Stiglitz & Greenwald, 2014 : 252), devient contre-productive et interdite. Autrement dit, alors que le PAL était une stratégie panafricaine pour le développement de l'Afrique, la DAS est un modèle de développement suivant lequel c'est dorénavant « la main invisible » d'Adam Smith qui va assurer le développement industriel africain : l'État africain est déclassé, les choix sectoriels interdits et toute politique industrielle bannie parce que sans objet.

2. La DAS, ses résultats et le développement industriel de l'Afrique

Une fois placée sous l'égide néolibérale de la DAS, l'Afrique a connu un renforcement de sa désindustrialisation atypique pour plusieurs raisons. La réduction des effectifs de la fonction publique, les baisses de salaires, les privatisations, la hausse des impôts liée à la décentralisation, la dévaluation du FCFA et la hausse des inégalités suite à la libéralisation commerciale ont entraîné un délabrement patrimonial des individus et des communautés dans une Afrique où les rapports États/communautés et individus/communautés sont cruciaux dans la production, la redistribution et les transferts des richesses au sein d'une économie déontique nationale (Mahieu, 1990). D'où une explosion de la pauvreté individuelle, étatique et communautaire induisant le gonflement des activités économiques dites informelles. Ces dernières ne sont pas seulement les indices majeurs de la désindustrialisation atypique de l'Afrique, mais aussi la matérialisation d'un massif chômage déguisé incapable de construire « une société africaine de la connaissance » nécessaire au développement industriel (Stiglitz & Greenwald, 2014). C'est en effet lorsqu'on travaille qu'on apprend et génère des connaissances dans et pour la société dont le bien-être et l'efficacité économique s'améliorent. C'est lorsqu'on travaille dans des secteurs innovants qu'on produit et diffusent des savoirs innovants pour le développement industriel. L'innovation des pratiques économiques dites informelles étant plus intensive en travail qu'en capital, l'Afrique, sous la DAS, a surtout révélé l'extraordinaire éventail d'innovations socioéconomiques et politiques secrétées par son industrie et son ingénierie sociales au sens d'auto-invention et d'auto-organisation populaires d'activités économiques empruntant à la fois aux cultures locales anciennes, au capitalisme, à la DAS et la mondialisation. C'est le cas des femmes camerounaises revendeuses des denrées alimentaires dans de nombreuses villes africaines. Elles s'approvisionnent en zones rurales très souvent dans des réseaux d'amis, familiaux ou de commerçants, utilisent les téléphones portables pour communiquer, revendent les denrées alimentaires dans les marchés urbains, ont parfois des liens avec de nombreux pays (Cameroun/Gabon/Centrafrrique), font face à la concurrence chinoise et ont parfois des clients qui livrent en denrées alimentaires africaines des commerçants pakistanais des marchés populaires de Bruxelles et/ou de Paris (Ngo Nyemb, 2017).

Sur le plan institutionnel, la désindustrialisation atypique de l'Afrique se renforce aussi par le fait que la DAS n'a pas entraîné le remplacement des institutions extractives de la période 1950-1980 par des institutions inclusives. En conséquence, les économies africaines restent rentières et donc incapables de créer de l'emploi malgré une croissance élevée depuis l'an 2000. Vendue en Afrique comme un produit fini au sens de kit politique à monter pour le bon fonctionnement des marchés, la démocratie reste un mirage dans de nombreux pays africains où le montage du kit n'atteint pas la structure profonde des mœurs politiques (Amougou, 2019). Les ordres sociaux africains sont donc restés fermés à la majorité des Africains exclus des clubs élitaires qui, en lien avec les multinationales occidentales, jouissent d'une démocratie de marché au sens de liberté de vendre et d'acheter les richesses minières africaines (Amougou, 2011). Et comme la DAS réprime la culture financière africaine via ses politiques de libéralisation financière, les jalons d'un développement financier capable de soutenir un développement industriel africain restent très fragiles face à l'explosion des institutions financières dites informelles. Il apparaît ainsi que la DAS accélère la désindustrialisation atypique de l'Afrique tant en privilégiant des gains statistiques qu'en entraînant une explosion des pertes dynamiques que nous venons d'analyser.

IV. Émergence économique et recrudescence de l'afro-optimisme industriel : Quid du développement réel africain ?

Alors que rien n'est aussi peu consistant et d'une crédibilité aussi douteuse que les recettes de politiques industrielles concoctées pour l'Afrique par les anciennes puissances coloniales et les institutions internationales, on assiste, tant sur le plan intra-africain qu'extra-africain, à une résurgence de l'afro-optimisme industriel. Ce dernier s'explique par plusieurs éléments conjoncturels. Le taux de croissance en moyenne de 5 % enregistré par l'Afrique de l'an 2000 à la crise des crédits hypothécaires de 2008, a entraîné une inflation lexicale du discours optimiste sur l'Afrique. Si nous considérons *The Economist*, ses Unes sur l'Afrique incarnent ce glissement de l'afro-pessimisme le plus radical vers l'afro-optimisme le plus béat. Sa ligne éditoriale est ainsi partie de « Hopeless Africa » en l'an 2000, à « Africa. There is hope » en 2008 pour s'achever en 2013 par « Africa rising : hopeful continent ».

Un autre élément conjoncturel jouant en faveur du renforcement de l'afro-optimisme industriel est l'émergence économique des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) dont la dynamique de forte croissance tirait la croissance africaine notamment via leurs importations des matières premières africaines à un cours mondial favorable à l'Afrique. En conséquence, avec une forte croissance, l'adoption des plans d'émergences d'ici 2030 par de nombreux pays africains, a poussé certains analystes à aller très vite en besogne en annonçant, tant la déconnexion de l'Afrique des économies en crise des anciennes puissances coloniales (Ben Hammouda ; Sadni Jalab, 2010), que sa capacité à connaître les mêmes réussites industrielles que la Chine et les pays de l'Asie orientale (Mounier, 2016).

En outre, la puissance démographique de l'Afrique inquiète l'Europe où la question migratoire provoque à la fois des crises politiques européennes et des

questionnements nationalistes sur la sécurité culturelle du vieux continent. C'est ainsi que pour lutter contre les flux migratoires des jeunes africains vers l'Europe, Günter Nooke, conseiller spécial pour l'Afrique d'Angela Merkel, préconise « le colonialisme volontaire ». C'est-à-dire que des États ou des organisations telles que l'Union Européenne ou la Banque Mondiale, construisent et dirigent des villes en Afrique afin de booster la création d'emplois et le développement du continent (Jacquet, 2010). Ces « villes sous charte » sont elles-mêmes inspirées des travaux du Prix Nobel d'économie 2018 Paul Romer qui, dans sa théorie, parle de « villes sous contrat » suivant l'exemple de Hong Kong et des zones franches (TEDGlobal, 2009). Cette proposition qui ne tient pas compte de l'acceptabilité culturelle, de la faisabilité politique et des barrières à l'entrée d'un tel projet en Afrique, vise plusieurs objectifs. Premièrement, contribuer au développement africain par le fait que les villes sont parties intégrantes du développement industriel et l'induisent aussi. Deuxièmement, booster l'innovation industrielle et l'apprentissage par le fait que ces villes à charte sont destinées à être des lieux de hautes technologies et d'entreprises de pointes qui peuvent diffuser les savoirs technologiques au sein des populations africaines. Troisièmement, être des bassins de créations d'emplois pour la jeunesse africaine. L'idée ici est de permettre à l'Afrique d'occuper économiquement sa jeunesse migrante dans des ateliers de montages, des fabriques industrielles et des emplois urbains connexes nécessitant très peu de spécialisation.

À ces éléments conjoncturels factuels s'ajoute un renouveau théorique dans le champ du développement industriel depuis la faillite des PAS et du CW. Les travaux de Joseph Stiglitz & Greenwald (2014), de Philippe Aghion (2017) et de Dani Rodrik (2018) montrent, non seulement que les États qui ont réussi une industrialisation rapide sont ceux qui n'ont pas suivi les prescriptions du CW, mais aussi que l'État est indispensable pour mettre en place une politique industrielle. Ces recherches soutiennent que les deux extrêmes qui consistent à éliminer la concurrence du marché pour un interventionnisme étatique sur le plan industriel ou à écarter l'État pour introniser le marché, ont de moins bons résultats dans le développement industriel qu'une aide décentralisée des États aux entreprises et au développement industriel. La conjoncture de résurgence de l'afro-optimisme industriel est donc aussi liée à un climat d'émergence économique qui réinstalle l'État au cœur des politiques d'industrialisation du continent africain. C'est l'État qui construit des avantages comparatifs dynamiques et non le marché focalisé sur les avantages comparatifs statiques. La politique de substitution aux importations apporte moins au développement industriel que celle de promotion à outrance de ses exportations par un État stratège qui, comme l'a fait la Chine et les pays de l'Asie orientale, met en place une politique pour construire son développement industriel. Mais l'émergence économique ne décline-t-elle pas l'objectif de développement réel de l'Afrique ?

1. PPTE, retour de la DAS et émergence économique : Est-ce compatible ?

Une émergence industrielle de l'Afrique basée sur son émergence économique elle-même axée sur la croissance économique et urbaine, ne correspond pas automatiquement au développement réel du continent africain. Il est en effet possible d'avoir une émergence économique sans développement réel mais aussi ni l'un ni l'autre. Arriver à réaliser ne serait-ce que l'émergence économique en Afrique ne peut se faire avec des États africains majoritairement des PPTE (Pays Pauvres Très endettés) et sous ajustement structurel, cas du Cameroun, du Tchad, de la RCA, du Gabon, du Congo Brazzaville et de la Guinée Equatoriale. L'économie politique de l'émergence économique révèle en effet que tous les BRIC se caractérisent, non seulement par des niveaux de croissance très élevés pendant plusieurs années, mais aussi par l'autonomie monétaire, des programmes d'innovations et des réformes entreprises pour leur développement industriel (Hugon, 2010). Cela n'est pas le cas des PPTE africains dont la gouvernance économique est téléguidée par les institutions financières internationales via des programmes macroéconomiques obligatoires en contrepartie des aides financières reçues. Et même si nous supposons que l'émergence économique se réalise, il faudra éviter qu'elle ne se traduise par une sorte de « lumpen-développement », étant donné qu'elle nécessite de faire de l'Afrique une terre de pure attractivité économique incompatible avec les droits des travailleurs, la protection de l'environnement, une fiscalité redistributive, une démocratie réelle et le développement durable. Les « villes à chartes » ou « zones franches » sus évoquées sont en effet très souvent des enclaves favorisées au sein des États par des dispositifs fiscaux exceptionnels qui ne profitent généralement pas à l'ensemble des populations : l'attractivité économique pure d'un territoire n'est pas équivalente, au sens mathématique de ce terme, à l'attractivité d'un territoire en termes de bien-être des populations qui y vivent. À titre d'exemple, le pétrole du Golfe de Guinée a fait de cette région africaine, non seulement une des plus attractives au monde pour l'industrie pétrolière, mais aussi, un des territoires où les populations locales sont des plus pauvres au monde malgré la richesse pompée de leur terre. C'est un cas concret où l'industrie pétrolière a des externalités régressives sur le développement réel. Des populations locales, initialement pêcheuses et agricultrices, ne peuvent plus vivre de ces activités parce que les eaux et les terres sont désormais polluées. Elles ne peuvent pas non plus travailler dans l'industrie pétrolière parce qu'elles manquent des qualifications requises. Le Golfe de Guinée est un cas d'école où, sans institutions inclusives, une industrie ne diffuse aucun apprentissage et aucune connaissance dans la société africaine, appauvrit son capital naturel, et, de surcroît, dégrade les conditions de vie traditionnelles des populations.

2. Une politique de protection de l'industrie naissante est-elle encore possible ?

La question de la protection de l'industrie africaine naissante par un interventionnisme étatique se pose aussi une fois que les nouvelles théories économiques justifient la stratégie industrielle des États face à des marchés qui ne construisent pas spontanément des environnements favorables au développement industriel. Or, d'un côté, les programmes PPTE et les PAS

continuent de tenir en laisse l'État africain sur sa stratégie de développement et consacrent l'impossibilité pour lui d'avoir une politique industrielle autonome et ad hoc. Et, de l'autre, la dérégulation des conditions mondiales de l'accumulation via le néolibéralisme des années 1980, impose l'ouverture tous azimuts des pays africains au commerce international. Cela rend le protectionnisme éducateur très difficile en ce sens que seul les pays puissants et les grands ensembles peuvent l'appliquer (Chine, USA, Europe) grâce à leur puissance industrielle que subit un continent encore exclusivement consommateur comme l'Afrique. Une des conséquences à cela est l'entrée en Afrique de produits européens, américains et chinois moins coûteux que les produits africains de même nature qui, ainsi, perdent des parts de marché lorsqu'ils ne disparaissent pas complètement par dumping commercial. Qui plus est, l'offensive de la Chine sur l'Afrique, même dans le champ de l'économie dite informelle, tue complètement dans l'œuf les embryons d'industrialisation qui voient le jour ici et là. Un des défis majeurs que doit relever l'afro-optimisme industriel est d'inventer des mécanismes de protection de l'économie populaire africaine, de son artisanat, de son agriculture et de ses terres de la concurrence déloyale de la Chine et d'autres grands groupes occidentaux. Ce défi s'accompagne d'une politique de brevets qui limitent les imitations chinoises illicites d'objets artisanaux africains produits ensuite en quantité industrielle en Chine et revendus dans les villes africaines en asphyxiant ainsi l'artisanat africain. Des bijoux africains « made in china » par absence du « made in Africa » est le résultat d'un déficit stratégique des pays africains qui semblent prendre à la légère le fait que le développement industriel est aussi le lieu du piratage, du copiage, de l'espionnage et du verrouillage de ses connaissances et pratiques de façon à les protéger : *« on a l'habitude d'acheter nos matières premières dans ces enseignes chinoises, mais il faut croire que ça ne leur suffit pas. Aujourd'hui ils essaient de nous concurrencer sur nos propres bijoux. Ils représentent une menace sérieuse pour notre business »* (Ndiaye, 2017). La coopération avec la Chine devant faire partie de la politique industrielle de l'Afrique, comme toute action de ses États, en définir les modalités en termes de droit du travail, de création d'emplois, de transferts technologiques, de protection de l'environnement et de protection de certains secteurs économiques et sociaux africains est vital.

Conclusion : l'industrialisation lourde est-elle l'*ultima ratio* pour mieux vivre en Afrique ?

Les numéros 2692-2693 de *Jeune Afrique* du 12 au 25 août 2012 présentent aux pages 26 à 39, les projets industriels et les idées de projets pour changer le continent africain. La carte des grands investissements à réaliser pour industrialiser l'Afrique, la relier au monde et l'intégrer au capitalisme global est déjà en place. Ses projets phares sont : le tunnel de Gibraltar de l'Espagne au Maroc ; la grande muraille verte de 7000 km de long et de 15 km de large de l'océan Atlantique à l'océan Indien pour stopper l'avancée du désert ; le corridor Dakar-Libreville-Djibouti pour relier la plupart des capitales africaines avec un accès à la mer ; le pont sur le fleuve Gambie afin de relier la Casamance à Dakar ; le Barrage du Grand Inga pour alimenter le continent

en électricité ; la transsaharienne reliant Alger à Malabo en Guinée Equatoriale ; le plan solaire du Maghreb ; Une autoroute et un TGV transmaghrebins ; la 3G sur tout le continent ; le Barrage sur le Nil Bleu ; le pont Kinshasa-Brazzaville ; Kinshasa-Durban sur rails et le pipeline de Djouba vers le port de Lamu.

La carte des projets industriels ne suffit cependant pas au développement industriel de l'Afrique malgré l'excellence des idées qui la structurent. Il est nécessaire de passer de la carte des projets industriels au territoire industriel réel dans le but d'évoluer de l'idéal à la réalité par le biais des réalisations concrètes. Ce passage nécessite lui-même un travail d'ingénierie cognitive et collective auquel nous prétendons participer via les questions qui suivent. Dans la mesure où la trajectoire occidentale d'industrialisation montre que la démocratie y est postérieure à la consolidation des États et des économies, l'Afrique peut-elle conjointement consolider son économie, ses États et sa démocratie ? Si cela est impossible que faut-il privilégier ? Le fait que les premiers stades d'industrialisation mettent en évidence, tant en Occident qu'en Asie orientale, une période d'exploitation d'une grande partie de la population dans des fabriques et des ateliers où les conditions de vie et les salaires laissent à désirer, condamne-t-il l'Afrique à reproduire la même étape qui fait de plusieurs citoyens des combustibles du développement industriel ? Comment peut-elle éviter cette phase sachant qu'elle connaît une désindustrialisation atypique ? Comment, à travers les multiples projets ci-dessus énumérés, l'Afrique compte relier, tout en s'intégrant au monde, ses mers à ses déserts, ses forêts à ses savanes, ses villes à ses villages, ses agricultures à ses industries, ses vieux et ses jeunes puis le moderne au traditionnel afin d'exploiter tant les liaisons entre ces ressources, que les externalités qui en découleraient ? Comment les différents États africains se partagent la gestion des externalités positives et négatives de ces projets industriels ? L'Afrique ne peut-elle pas éviter le gigantisme urbain des villes industrielles occidentales pour des villes à taille humaine où la qualité de vie compte plus que l'industrie lourde ? Comment exploiter les tontines, les coopératives, les assurances, les institutions de micro finance, les banques commerciales, les marchés financiers et leurs interactions pour construire un système financier original au service à la fois de l'économie industrielle et des populations ordinaires ? L'Afrique ne peut-elle pas, au lieu d'axer ses investissements uniquement sur l'intensité capitaliste, aussi en entreprendre qui privilégient l'intensité sociologique et l'intensité écologique afin de renforcer la durabilité de son développement industriel ? Comment est-ce que l'Afrique peut construire une fiscalité au service des zones franches puis de son développement industriel et social quand les marges bénéficiaires des multinationales occidentales qui opèrent sur son territoire restent strictement inconnues ? Comment est-ce que le continent compte faire de sa démographie galopante une force de développement en investissant massivement, comme le suggèrent les recherches, dans l'éducation, la santé et l'agriculture afin d'en faire des forces pour l'émergence économique, du développement social et des paysanneries ? Quelles interactions industrielles construire entre les industries nationales et panafricaines afin d'avoir un espace

industriel africain cohérent ? Le développement industriel modifiant les styles de vie, les valeurs, les architectures urbaines et rurales ainsi que l'environnement, quelle est l'esthétique de vie matérielle, sociale, économique et politique que vise l'Afrique dans sa politique de développement industriel ? Passer de la carte industrielle aux territoires industriels exige au moins aussi une industrie cognitive pour répondre à de telles questions afin de savoir où l'Afrique veut atterrir.

Bibliographie

- Acemoglu (D.) et Robinson (J.), 2015, *Prospérité, puissance et pauvreté. Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres*, édition Markus Haller, New York.
- Aghion (Ph.), 2015, Préface de : *Prospérité, puissance et pauvreté. Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres*, édition Markus Haller, New York.
- Aghion (Ph.), 2017, *Dynamique des entreprises, politique industrielle, connexions politiques*, Cours au collège de France, 24 octobre 2017.
- Amin (S.), 2015, *L'éveil du Sud. Mémoires*, Les Indes Savantes.
- Amougou (T.), 2011, *Cinquantenaire de l'Afrique indépendante (1960-2010) : Enjeux de développement, défis sociopolitiques et nouvelles opportunités*, l'Harmattan, Paris.
- Amougou (T.), 2019, *L'esprit du capitalisme ultime. Démocratie, marché et développement en mode kit*, PUL, Louvain-La-Neuve.
- Ben Hammouda (H.) et Sadni Jallab (M.), 2010, « La crise va-t-elle emporter le Sud ? », *Revue Tiers-Monde*, Hors-série, pp.77-96.
- Brunel (S.), 2004, *L'Afrique*, Édition Bréal, Paris.
- Clastres (P.), 1974, *La société contre l'Etat. Recherche d'Anthropologie politique*, Les éditions de Minuit, Paris.
- Clastres (P.), 1976, Préface de : *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Gallimard, Paris.
- Clastres (P.), 2010, *Archéologie de la violence. La guerre dans les sociétés primitives*, Edition de L'aube, Paris.
- Clément (A.), 2012, « Libéralisme et anticolonialisme. La pensée économiques française et l'effondrement du premier empire colonial (1789-1830) », *Revue économique*, vol.63, n° 1.
- Cooper (F.), 2012, *L'Afrique depuis 1940*, Petite Bibliothèque Payot, Paris.
- Ekanza (S.), 2006, « Le double héritage de l'Afrique », *Études*, 2006/5, pp.604-616.
- Furtado (C.), 1975, *Analyse du modèle brésilien*, Anthropos, Paris.
- GIEC, Rapport spécial 2018, *Les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5° C*.
- Guaino (H.), 2016, *En finir avec l'économie du sacrifice*, Odile Jacob, Paris.
- Guiso, Sapienza et Zingales, 2008, « Long term persistence », *National Bureau Of Economic Research Working Paper*, n°14278.
- Gurley, G. et Shaw, E. (1967). "Financial Structure and Economic Development", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 15, N°3, pp. 257-26

Hugon (Ph.), 2010, « La crise va-t-elle conduire à un nouveau paradigme de développement ? », *Mondes en développement*, n° 150, pp.53-67.

Jacquet (P.), 2010, « Paul Romer, promoteur des villes à charte », *Le Monde*.

Jeune Afrique, 2012, n° 2692-2693, *L'Afrique Idéale. 25 projets et idées pour changer le continent*.

Mahieu (F-R.), 1990, *Les fondements de la crise économique en Afrique*, l'Harmattan, Paris.

Marseille (J.), 2005, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris.

Mc Kinnon (R.), 1973. *Money and Capital in Economic Development*, The Brookings Institution, Washington, D.C.

Mounier (A.), 2016, *Critique de l'économie politique du développement et de la croissance. Théories, idéologies et politiques*, Bréal, France.

Ndiaye (A.), 2017, « Les bijoux made in China sont une menace pour les artisans africains », *Jeune Afrique*, édition digitale.

Ngo Nyemb (M.), 2017, *Autonimisation des femmes dans un contexte de déficit de développement réel : le cas des marchés populaires de Yaoundé et de Douala au Cameroun*, Louvain-la-Neuve, PUL.

Plan d'Action de Lagos, 1980.

Piketty (T.), 2013, *Le Capital au XXI^{ème} siècle*, Seuil, Paris.

Polanyi (K.), 1945, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris

Badiane (M.), 2012, *Les économies africaines à l'époque précoloniale*, Les éditions universitaires européennes.

Rodrik (D.), 2018, *La Mondialisation sur la sellette. Plaidoyer pour une économie saine*, de Boeck supérieur, Louvain-La-Neuve.

Roes (A.), 2010, "Towards a history of Mass Violence in the Etat indépendant du Congo, 1885-1908", *South African Historical Journal*, 62 (4), pp.634-670.

Romer (P.), 2009, Conférence TED Global, Oxford.

Sahlins (P.), 1976, *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Gallimard, Paris.

Stiglitz (J.) & Greenwald (B.), 2014, *La nouvelle société de la connaissance. Une vision nouvelle de la croissance, du développement et du progrès social*, Les Liens qui Libèrent, Paris.

The Economist, 2000, *Hopeless Africa*

The Economist, 2008, *Africa. There is a hope.*

The Economist, 2013, *Africa rising: hopeful continent.*

Wallerstein (I.), 2006, *L'universalisme européen. De la colonisation au droit d'ingérence*, Demopolis.

Weber (M.), 1991, *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Editions Gallimard, Paris.

